

Romette, le 19 mars 2016

PROCES-VERBAL du CONSEIL D'ADMINISTRATION du 9 mars 2016

Présents : Christian DELALE, Jacqueline DERANCOURT, Serge FREMONT, Marie-Thérèse JORSIN, Yves NEDELLEC, Claude PLANTAMP, Nicole PLANTAMP.

Absents excusés : Jacques OSTIAN, Jacques VIAL.

Ordre du Jour :

- 1- Officialisation du site.
- 2- Questions diverses.

Le Président ouvre la séance à 16h35 et aborde le point 1 de l'ordre du jour.

Christian Delale tient à revenir sur le mot « éventuellement » concernant les sorties du dimanche. Le Président répond que cette question a été soulevée lors de l'Assemblée Générale du 16 novembre 2016 et qu'il y a répondu, et donne lecture du PV de cette réunion. Il rappelle qu'elle nécessite une nouvelle modification du Règlement Intérieur par le CA et une approbation par la prochaine AGO. Il demande à Christian de bien vouloir modifier la page d'accueil du site conformément à ce qu'il a écrit à ce sujet et lui fournit une copie qui n'a pas à être modifiée sur le fond.

Après débat, le Président précise que ce sera l'objet de l'un des points de l'ordre du jour du CA préparatoire de l'AG de 2016.

Le Président évoque le rôle des acteurs et notamment celui d'Administrateur confié à Christian. Quant au contenu du site, les comptes-rendus de sorties sont rédigés par un rédacteur selon la volonté du Responsable avec son nom et le prénom des participants sans qu'il n'y ait aucun caractère obligatoire. Les appels la veille demeurent obligatoires auprès de l'Animateur qui doit rendre compte de la sortie à Claude Plantamp ou à « sentiers05ha@orange.fr » au moyen de l'imprimé prévu en la matière. Ceci afin d'en rendre compte non seulement à l'AG mais aussi à l'OMS à l'appui de la demande de subvention à la Ville.

Ensuite, les programmes trimestriels ne comporteront plus le n° de téléphone des Animateurs afin de préserver la confidentialité, ils seront uniquement répertoriés à part. Christian précise que les anciens programmes seront archivés.

Concernant le questionnaire adressé aux adhérents, le Président cite un extrait des réponses favorables données par écrit par 2 adhérents et des 4 autres parvenues par courriels au Secrétaire ; il évoque également quelques avis –mitigés dont 1 « à voir »- qu'il a reçus par un internaute ou oralement au cours des sorties.

A la question de Christian concernant les contacts à faire figurer sur le site, Claude précise que le n° de téléphone de SENTIERS 05 qui figure déjà sur les documents officiels à savoir le 04 92 53 77 32 doit bien être inscrit en page d'accueil.

Le site est donc officialisé à compter de ce jour.



En l'absence de question diverse, la séance est levée à 17h50.

Le Président

les Secrétaires

Claude.Plantamp

Marie-Thérèse Jorsin
jusqu'à 17.20

Jacqueline Derancourt
de 17.20 à 17.50